



Conseil municipal de Sceaux sur Huisne

Séance du Mercredi 26 Octobre 2016 à 20 h 30

Convocation du C.M. : 19/10/2016
Affichage : 20/10/2016

Le **Mercredi 26 octobre 2016 à 20 heures 30**, le conseil municipal de Sceaux sur Huisne, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Denis SCHOEFS, maire

Etaient présents : Mesdames Marie- Line TISON, Isabelle CANTY, Jocelyne ISSARTIAL, Régine JACQUEMIN, Servanne JAKUBOWSKI.
Messieurs Denis SCHOEFS, Didier LOUVEAU, Maurice RAYER, Roger-Jean BEALAY, Jérémie CANTY, Eric DESCOMBES, Eric LECOMTE, Yannick ROULEAU

Etaient absents – excusés : Madame Julie FONTENEAU.
Monsieur Claude LABORDE (pouvoir à M. LECOMTE).

Secrétaire de séance : Monsieur Didier LOUVEAU

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte

Monsieur le Maire demande qu'il soit ajouté à l'ordre du jour, les points suivants :

- Location de la salle polyvalente : Actualisation des tarifs – Année 2017
- Concessions du cimetière : Actualisation des tarifs – Année 2017

Les membres présents du Conseil Municipal émettent un avis favorable pour ces deux ordres du jour complémentaires.

ORDRE DU JOUR

☞ **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 28 Septembre 2016**

Sur interrogation de M. le Maire,

Aucune observation n'étant soulevée, le compte-rendu de la précédente réunion du conseil municipal en date du Mercredi 28 Septembre 2016 est adopté à l'unanimité.

☞ **Lotissement communal « Le Chêne Galon »**

- Point sur l'avancement de la commercialisation des lots

M. le Maire présente le plan.

Pas de changement depuis la dernière réunion : Sept terrains sont actuellement vendus. (Lot n° 16 remis à la vente et Lot n°13 réservé)

- Aménagements paysagers

Il a été constaté la reprise des végétaux le 20 octobre : végétaux morts seront remplacés avant le 31 décembre 2016.

- **Construction des logements locatifs Sarthe Habitat : information**

Après contact pris auprès de Sarthe Habitat, l'ensemble des lots sont attribués pour la construction de 5 logements. Le début des travaux serait prévu en décembre-Janvier mais information à confirmer.

☞ **Aménagement de sécurité avenue de Bretagne**

- **Point sur l'avancement du dossier**

Monsieur le Maire présente le plan.

Les sondages et carottages ont été réalisés.

Bilan suite à la réunion publique du 12 octobre 2016 sous réserve de circonstances de dernière minute :

- Lancement DCE : vendredi 04 novembre 2016
- Remise des offres : vendredi 02 décembre 2016
- Analyse des offres : semaine 49
- Notification aux entreprises non retenues : semaine 50
- Notification aux entreprises retenues : début janvier 2017
- Délai de préparation : 3 semaines
- Démarrage des travaux : fin janvier 2017

- **Mission SPS (Sécurité Protection Santé) : choix du coordonnateur**

Considérant l'obligation de missionner un coordonnateur de sécurité et de protection de la santé, sur un chantier en présence de plusieurs entreprises,

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau récapitulatif des quatre sociétés consultées dont seulement deux ont répondu.

Au vu des offres réceptionnées, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retenir l'offre la moins disante de la SARL PIERRE SPS – Le Mans pour un montant de prestations de 1 190.00 euros H.T soit 1 428.00 euros TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RETIENT** l'offre de la **SARL PIERRE SPS** – 6, rue du repos – Le Mans (72000) représentant un montant total de **1 190.00 euros H.T.** soit **1 428.00 euros T.T.C.**

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à la présente décision.

☞ **Agrandissement de l'Ecole Jean Ferrat**

- **Présentation de l'avant-projet : Avis du Conseil**

M. le Maire présente l'avant-projet établi par M. CUSSOT, Architecte.

Suite à l'absence imprévue de M. CUSSOT, la proposition chiffrée sera adressée ultérieurement.

Une seule entrée principale est prévue (Question de Mme S. JAKUBOWSKI).

Il sera demandé une estimation pour une éventuelle ossature bois (Question de M. J. CANTY).

Au niveau coût, il est difficile de faire une estimation (Question de M. DESCOMBES). Il est envisagé peut être d'effectuer un marché avec une tranche conditionnelle.

☞ **Travaux d'électricité sur les bâtiments communaux**

- Alimentation du défibrillateur et pose de prises d'illuminations : Choix de l'entreprise

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de réaliser quelques travaux d'électricité sur les bâtiments communaux afin de permettre l'alimentation du défibrillateur (adopté le 25 août) et des illuminations de fin d'année (adopté le 2 juin),

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le tableau récapitulatif des trois entreprises consultées.

Au vu des offres réceptionnées, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retenir l'offre la moins-disante de la SARL GUERIN Thierry Elec- Cherré pour un montant de prestations de 1 640.08 euros H.T. soit 1 968.10 euros T.T.C.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **RETIENT** l'offre de la **SARL GUERIN Thierry Elec** – ZA du Valmier III – Cherré (72400) représentant un montant total de **1 640.08 euros H.T.** soit **1 968.10 euros T.T.C.** se décomposant comme suit :

* Alimentation défibrillateur : 180.79 euros H.T.

* Alimentation illuminations : 1 459.29 euros H.T.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à la présente décision.

Pour information, la pose des illuminations s'effectuera entre le 15 et 30 Novembre 2016.

☞ **Carrière PIGEON-GRANULATS – Prolongation d'exploitation sans autorisation**

- Enquête publique du 11 Octobre au 10 Novembre 2016 : Avis du Conseil

VU la demande formulée par la SAS PIGEON GRANULATS CENTRE ILE-DE-FRANCE, pour la prolongation d'exploitation sans extension d'une carrière de sables et graviers alluvionnaire avec installation de traitement de matériaux, se situant au lieu-dit « les Mézières » sur les Communes de BEILLE et TUFFE VAL DE LA CHERONNE,

VU l'arrêté préfectoral n° DIRCOL 2016-0511 du 19 septembre 2016 portant ouverture d'une enquête publique du 11 octobre 2016 au 10 Novembre 2016,

VU le dossier de demande d'autorisation annexé à cette enquête publique,

VU l'avis de l'autorité environnementale en date du 6 Septembre 2016 sur ce projet de renouvellement d'exploitation,

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **EMET** un **AVIS FAVORABLE** sur le renouvellement d'exploitation de la carrière de sable et graviers alluvionnaires au lieu-dit « Les Mézières » sur les communes de BEILLE et TUFFE par la SAS PIGEON GRANULATS CENTRE Ile-de-France.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à la présente décision.

☞ **Finances communales**

- Décision Modificative n° DM2016-03

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Budget Communal de l'exercice 2016,

VU la délibération n° 2016-044 du Conseil Municipal en date du 2 juin 2016 décidant de l'acquisition d'illuminations pour un montant de 8 775.00 euros TTC

VU la délibération n° 2016-055 du Conseil Municipal en date du 25 Août 2016 décidant de l'acquisition d'un défibrillateur pour un montant de 2 028 euros T.T.C,

Considérant la nécessité d'effectuer quelques travaux électriques pour l'alimentation de ces deux acquisitions, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu d'opérer un transfert de crédits sur le budget communal 2016,

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'opérer, en section d'investissement, les virements de crédits suivants

Opération 92 « Acquisition d'illuminations de fêtes de fin d'année » Article 2158 – « Autres installations matériel et outillages techniques »	+ 530.00 euros
Opération 50 « Panneaux lieudits signalisations » Article 2158 - « Autres immobilisations matériel et outillages techniques »	- 530.00 euros

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à la présente décision.

- Indemnité de conseil et de budget du Comptable des Finances Publiques

M. le Maire rappelle qu'une délibération avait été prise le 12 Décembre 2014 lors de l'arrivée de Mme HELIAS, comptable des finances publiques afin d'autoriser le paiement de l'indemnité de conseil et de budget allouée annuellement. Cette délibération étant valable jusqu'à son remplacement et jusqu'aux prochaines élections communales.

Pour information, l'indemnité de conseil et de budget pour l'année 2016, s'élève à un montant de 428.06 euros.

☞ **Révision des tarifs communaux**

- Location de la salle polyvalente – Tarifs Année 2017M

Monsieur le Maire fait le point sur la fréquentation et les recettes des locations de la salle polyvalente pour l'année 2016 (recettes de 4 576 euros pour un total de 20 locations *au jour de la présente*)

Une présentation des propositions de tarifs pour l'année 2017 est faite.

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **DECIDE** d'appliquer, **à compter du 1^{er} Janvier 2017**, les tarifs stipulés sur le tableau ci-après,

- **MAINTIENT** les conditions de location fixées sur le règlement intérieur annexé à la présente délibération.

Détail prestations	Tarifs habitants commune	Tarifs hors commune
Vin d'honneur	116 €	146 €
Une journée sans repas (8h-20h)	116 €	146 €
Repas le midi (salle libre à 18h00)	151 €	192 €
Repas le soir (salle libre à 4h du matin)	156 €	200 €
2 repas (samedi soir et dimanche midi)	220 €	275 €
Bal	138 €	175 €
Réunion ½ journée sans repas		89 €
Restaurateurs		
Vin d'honneur	95 €	
Mariage	164 €	
Repas (20 à 50 personnes) en semaine	60 €	86 €
Bris (tarifs similaires en 2016)		
Verre	1.50 €	1.50 €
Table petit modèle	95 €	95 €
Table grand modèle	275 €	275 €
Chaise	25 €	25 €
Location (tarifs similaires en 2016)		
Table	2 €	3 €
Chaise	0.50 €	1 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à la présente décision.

- Cimetière communal – Concessions – Tarifs Année 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les propositions de tarifs des concessions dans le cimetière communal,

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **DECIDE** de maintenir les prix des concessions suivantes :

Type de concessions	Tarifs 2017
Concession trentenaire	100 euros
Concession cinquantenaire	150 euros
Jardin Cinéraire – Concession 15 ans	50 euros
Jardin Cinéraire – Concession 30 ans	80 euros

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute pièce nécessaire à la présente décision.

☞ Commissions Communales

- Commission « information-communication »

Isabelle CANTY fait le point sur le travail de la commission qui s'est réunie le Mercredi 19 octobre 2016.

En résumé, le bulletin s'établira sous la même forme que l'an passé, (couleur verte retenue) cadre que celui de 2015 avec une page centrale destinée à l'enfance-jeunesse.

Il est demandé qu'un petit rappel soit inséré concernant les poubelles laissées sur le domaine public (Question de M.L TISON).

☞ Informations

- Affaire Sarthe – Lotissement « La Huchottière » : Audience au Tribunal Administratif le 2 Novembre à 9 h 00.

☞ Questions diverses

- Commémoration du 11 Novembre 2016

Rassemblement à 10 h 15 Place de l'Eglise au Monument aux morts,

à 11h30, vin d'honneur à la salle polyvalente puis

à 12h30 banquet organisé par Générations Mouvement, servi par le Restaurant La Cane

☞ Agenda Maire et Adjointes

Jeudi 27 octobre à 14h00 : Atelier PLUI « Equipements et services à la population » à Sceaux

Jeudi 3 novembre à 18h30 : Comité de pilotage « Développement économique » à Villaines

Vendredi 4 novembre à 9h30 : séminaire DDT sur le développement de l'éolien en Sarthe au Mans

Lundi 7 novembre à 18h00 : conseil d'école

Mardi 8 novembre à 14h00 : Atelier PLUI « Habitat – démographie »

Mercredi 9/11 à 10h00 : distribution banque alimentaire

Vendredi 11/11 : cérémonie du 11 et banquet organisé par Génération-Mouvement

Samedi 19/11 : Journée « Portes ouvertes » du RAMPE

Samedi 19/11 : Balade thermique à Sceaux organisée par PPS

Mardi 22/11 : Atelier PLUI « Paysage et Tourisme

Mercredi 23/11 : réunion sur les circuits courts restauration collective

Mercredi 23/11 à 17h30 : réunion commission pour le bulletin municipal

Jeudi 24/11 : Réunion Sarthe Numérique au Mans

Mardi 29/11 à 18h30 : Réunion CCHS à Avezé

Mercredi 30/11 et 1/12 : Salon Pollutec à Lyon

Jeudi 1/12 : réunion des maires à Préval

Mardi 6/12 à 14h00 : Atelier PLUI « Foncier »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 10

Prochaine réunion du conseil municipal : Mercredi 14 Décembre 2016 à 20 h 30